

anPad / journée de travail d'automne

8 décembre 2019

DROITS CULTURELS / DROITS DE L'ART

au Conservatoire du 6^{ème} arrondissement
3 ter rue Mabillon 75006 PARIS
M° Mabillon, ligne 10

Chères artistes-enseignantes et chers artistes-enseignant,

Nous vous invitons à participer à la **Journée de travail d'automne**, dernier temps fort de la saison de l'**anPad** avant l'Assemblée Générale en janvier.

La déclaration de Fribourg de 2007 inscrit les Droits culturels dans la filiation des Droits de l'Homme, elle en énonce les principes fondamentaux et élargit la définition du terme de culture. Elle met encore en avant l'expression « identité culturelle » « *comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité* ». Les droits culturels croisent donc les questions posées aujourd'hui dans nos pratiques professionnelles : l'élargissement des publics, l'émancipation, le parcours de l'élève, la diversité, le genre... Mais ces droits font aussi débat. Comment se conjuguent-ils avec la liberté de création, l'exigence artistique, l'histoire de l'art, l'enseignement du théâtre ?

Nous vous proposons un premier temps d'information et d'échanges sur la notion des Droits culturels devenue importante dans les politiques culturelles, suivi d'un après-midi de travail en ateliers pour faire le lien avec le terrain de l'enseignement du théâtre.

Vous trouverez ci-joint le programme de la journée ainsi que les documents vous permettant de demander à être missionné par votre conservatoire. Afin de prévoir le nombre de repas (participation de 5€/personne), il est impératif de s'inscrire auprès de notre administrateur Christophe Saint-Hilaire à administration@anpad.fr

En espérant vous retrouvez nombreux maintenant que notre association compte près de 250 adhérents répartis sur tout le territoire national.

Recevez, chères adhérentes et chers adhérents, nos plus sincères salutations.

Le Conseil d'Administration de l'**anPad**

anPad / journée de travail d'automne

8 décembre 2019

DROITS CULTURELS / DROITS DE L'ART

au Conservatoire du 6^{ème} arrondissement
3 ter rue Mabillon 75006 PARIS
M° Mabillon, ligne 10

*matinée***10h** : accueil**10h30-12h30** : Droits culturels **généralités et enjeux pour les politiques culturelles, la création et l'enseignement du théâtre**

Information, débats, échanges avec des invités spécialistes de Droits culturels.

12h30-14h00 :Repas (réserver auprès de l'administrateur Christophe Saint-Hilaire à administration@anpad.fr
participation 5€/personne)*après-midi***14h00-16h00** : Travail en ateliers**Atelier 1 : Les droits culturels et la pédagogie théâtrale**

Comment les droits culturels questionnent-ils notre pratique ? Peuvent-ils l'enrichir ? Quelles problématiques nouvelles soulevées par une définition élargie de la culture et la notion « d'identité culturelle » ? Comment s'y prendre pédagogiquement pour intégrer ces enjeux : émancipation, identité, égalité... ?

Atelier 2 : Emancipation de l'individu et liberté de l'art

Comment se rencontrent enseignement et droits culturels ? Est-ce que participer c'est apprendre ? Est-ce que participer c'est créer ? Quelles tensions entre formation artistique exigeante et parcours d'émancipation pour l'élève ?

Atelier 3 : Les droits culturels moteurs de projets et de partenariats ?

Les droits culturels nous invitent-ils à élargir les publics de l'enseignement du théâtre ? Quelles modalités d'approche et de rencontre avec des nouveaux publics ? Prendre en compte les droits culturels nous incite-t-il à de nouveaux projets artistiques et pédagogiques, à de nouveaux partenariats ?

Atelier 4 : Les droits culturels et la formation de l'artiste

Comment travailler concrètement les questions d'égalité des chances, de prise en compte de la diversité, de lutte contre les discriminations dans la formation de l'artiste ? Comment l'entrée en conservatoire comme les enseignements préprofessionnels ou préparatoires aux écoles peuvent-ils s'inscrire dans les enjeux posés par les droits culturels ?

16h00-17h00 : Restitution des ateliers et perspectives